

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 1^{er} juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
M. Lucien MONNERIE à Mme Marylise FOIDART
M. Hugues DEVAUX MARKOV à M. Georges THIERY
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Absent (s) :

Mme Mégane PROUTEAU

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 juin 2021
Date de l'affichage	24 juin 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de votants	32

2021 84 Travaux sur la toiture de la mairie : demande de subventions

Rapporteur : C. Guéguen

Suite à des infiltrations d'eau à l'intérieur de la Mairie, l'étanchéité de la toiture terrasse sur 110 m² environ et le remaniement de la toiture en ardoises de 48 m², doivent être réalisés.

Il s'agit ici de présenter le plan de financement de l'opération afin de déposer une demande de subvention, notamment auprès du Département.

Plan de financement prévisionnel du projet :

BESOINS	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant
Travaux	30 380,00 €	36 456,00 €	Département (20% du HT)	6 076,00 €
			Autofinancement	30 380,00 €
TOTAL DES BESOINS	30 380,00 €	36 456,00 €	TOTAL DES RESSOURCES	36 456,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 17 juin 2021 ;

DONNE son accord pour les travaux sur la toiture de la Mairie (étanchéité et remaniement), faisant l'objet de cette demande de subventions ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 2 juillet 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

